

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la municipalité d'Hébertville tenue le 23 avril 2018 à 18h00, à la salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville d'Hébertville.

PRÉSENTS :

M. Marc Richard	Maire
M. Éric Friolet, conseiller	district # 1
M. Yves Rossignol, conseiller	district # 2
Mme Éliane Champigny conseillère	district # 3
M. Tony Côté, conseiller	district # 4
M. Dave Simard, conseiller	district # 5
M. Christian Desgagnés, conseiller	district # 6

ÉGALEMENT PRÉSENTE :

Mme Kathy Fortin, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

1. PÉRIODE D'INTROSPECTION
2. MOT DE BIENVENUE DU MAIRE ET CONSTAT DU QUORUM

À 18h00, le maire M. Marc Richard préside et après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte.

3. ADMINISTRATION

3.A. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller M. Éric Friolet, appuyé par le conseiller M. Yves Rossignol, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que le Conseil municipal d'Hébertville adopte le projet d'ordre du jour suivant:

ORDRE DU JOUR

1. Période d'introspection
2. Mot de bienvenue du maire et constat du quorum
3. Administration
 - 3.A. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Résolution
 - 4.A. Adjudication du contrat pour le remplacement du revêtement extérieur du pavillon principal au Mont Lac-Vert
 - 4.B. Projet d'entente de fournitures de services en gestion avec ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix - offre de services en ressources humaines
5. Période de questions
6. Levée de l'assemblée

5719-2018

4. RÉSOLUTIONS

4.A. ADJUDICATION DU CONTRAT POUR LE REMPLACEMENT DU REVÊTEMENT EXTÉRIEUR DU PAVILLON PRINCIPAL AU MONT LAC-VERT

CONSIDÉRANT la résolution 5627-2018 qui autorise la direction générale à procéder à la diffusion de l'appel d'offres pour les travaux de remplacement du revêtement extérieur du pavillon principal au Mont Lac-Vert;

CONSIDÉRANT QUE l'appel d'offres public en vue de la réalisation de ce contrat s'est terminé le 17 avril 2018 à 15h00;

CONSIDÉRANT QUE huit (8) soumissions furent déposées à la Municipalité, le rapport d'analyse des soumissions préparé par la firme Eric Painchaud, architecte et associés, faisant état que les soumissions sont conformes et recommande d'octroyer le contrat à « Les Constructions Trépanier Brown inc. » au montant de 105 900 \$ taxes incluses;

5720-2018

Il est proposé par la conseillère Mme Éliane Champigny, appuyé par le conseiller M. Tony Côté, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter la soumission déposée par « Les Constructions Trépanier Brown inc. » au montant de 105 900 \$ taxes incluses en vue de réaliser les travaux de remplacement du revêtement extérieur du pavillon principal du Mont Lac-Vert. Les coûts de ces ouvrages seront défrayés à même le fonds du règlement 475-2016 ainsi que de l'aide financière accordée par le fonds de développement des territoires - Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie 2016-2017 de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est.

4.B. PROJET D'ENTENTE DE FOURNITURES DE SERVICES EN GESTION AVEC VILLE DE MÉTABETCHOUAN-LAC-À-LA-CROIX - OFFRE DE SERVICES EN RESSOURCES HUMAINES

CONSIDÉRANT que le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a confirmé l'octroi d'une aide financière pour analyser la faisabilité de conclure une entente de fournitures de services en gestion avec la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix;

CONSIDÉRANT la résolution 5602-2018 relativement à ce que la ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix soit mandataire pour le cheminement tout au long du processus;

CONSIDÉRANT qu'à cette étape-ci, il y a lieu d'évaluer les impacts d'une telle entente sur les effectifs municipaux;

CONSIDÉRANT les disponibilités budgétaires pour une participation financière à une telle analyse;

5721-2018

Il est proposé par le conseiller M. Tony Côté, appuyé par le conseiller M. Yves Rossignol, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De partager les coûts de l'offre de services 5781-18-01QCC1 de la firme Trigone pour l'évaluation des impacts d'une entente de services sur les effectifs municipaux.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question soulevée.

6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le conseiller M. Éric Friolet propose de lever l'assemblée, à 18h08.

MARC RICHARD
MAIRE

KATHY FORTIN
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE PAR
INTÉRIM